



EIDGENÖSSISCHES POLITISCHES  
DEPARTEMENT  
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

Berne, le 11 août 1939.

ABTEILUNG FÜR AUSWÄRTIGES  
DIVISION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

B. 15. R. TW

Bitte dieses Zeichen in der Antwort wiederholen  
Prière de rappeler cette référence dans la réponse

Monsieur B o v e t,  
Chancelier de la Confédération,

B e r n e .

Monsieur le Chancelier de la Confédération,

Nous avons l'honneur de vous transmettre sous ce pli le texte d'un rapport sur les relations entre la Suisse et l'U.R.S.S., qui est destiné à être communiqué à titre confidentiel aux membres de la Commission des Affaires étrangères du Conseil national. Ce rapport devrait être examiné par le Conseil fédéral dans sa séance du 15 août.

Veillez agréer, Monsieur le Chancelier de la Confédération, l'assurance de notre haute considération.

*Le Chef*  
*de la Division des Affaires étrangères*

*[Signature]*

1 annexe.

